

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mars 2022

N/Réf. : BDK/IN – PV29032022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le 17 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de l'Hôtel Consulaire, en raison du contexte sanitaire lié à la crise du Covid-19 et des mesures de distanciations physiques rendues nécessaires afin de garantir la sécurité de tout un chacun, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Michel GILLOT, Christian GATARD, Isabelle SENECHAL, Pierre-Alain ROIRON, Sylvia GAURIER, Vincent MORETTE, Jean-Claude GALLAND (suppléant de Jean-Paul ROBERT), Claude COURGEAU, Gérard PERRIER, Michèle GASNIER, Françoise MORIN, Alain ANCEAU, Alain BENARD, Patrick LEFRANCOIS, Xavier DUPONT, Thierry CHAILLOUX, Valérie JABOT, Alain MEDINA.

Etaient absents et excusés :

Mesdames et Messieurs Elisabeth GRELIER (ayant donné pouvoir à Michel GILLOT), Jean-Paul ROBERT (ayant donné pouvoir à Claude COURGEAU), Bertrand RITOURET (ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Michel GUIGNAudeau, Patrick MICHAUD (ayant donné pouvoir à Isabelle SENECHAL), Gérard HENAULT, Martine CHAIGNEAU (ayant donné pouvoir à Patrick LEFRANCOIS), Catherine REYNAUD, Cathy MUNSCH-MASSET, Annie LAURENCIN.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Benoît de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Isabelle NIEPCERON, Adjointe à la Direction Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

D-2022-006 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU COMPTABLE PUBLIC - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de Monsieur PAUMIER, Président du Centre de Gestion,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021, la décision modificative s'y rapportant, et après avoir laissé à disposition des membres les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par la Payeuse départementale, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que Madame la Payeuse Départementale a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, :

- **DECLARE** que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021, par le comptable public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part, et vote le compte de gestion du budget principal du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

NB : les états synthétiques des comptes de gestion 2021 de l'ensemble des budgets sont joints avec les projets de délibérations relatifs à l'approbation des CA 2021. L'intégralité des documents est consultable auprès du pôle de l'Administration Générale, Finances et Paie.

Fait et délibéré, le 29 mars 2022

**Pour expédition conforme,
Le Président du Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire,**



Jean-Gérard PAUMIER